

Le bilan de Compétences « Vitae »

Objectifs :

- Faire le point sur ses compétences et analyser ses acquis,
- Définir ou valider un projet professionnel réaliste
- Définir un plan d'action

Déroulement du bilan « Vitae »

Ressources & Progrès s'engage à proposer ce bilan comme un accompagnement individualisé, qui va s'adapter au bénéficiaire, à sa demande et à ses besoins. Néanmoins, un fil rouge commun est suivi, et peut être présenté comme suit :

Une première étape qui vise à identifier les raisons principales ayant amené la démarche, les besoins, les objectifs attendus. Elle rappelle le caractère confidentiel des échanges, les garanties relatives au secret professionnel, le rôle du référent, les engagements réciproques et les démarches à entreprendre.

Une seconde étape, orientée sur le bénéficiaire, ses intérêts, ses motivations, ses compétences, pour faire ensuite l'objet d'une confrontation avec l'environnement : recherche documentaire, rencontres sur le terrain, conduite de projet. Elle se décompose de la manière suivante :

- Analyse du parcours et reformulation des attentes
- Analyse et identification des compétences professionnelles, travail spécifique sur les « Soft Skills »
- Sélection et approfondissement des pistes professionnelles, enquêtes et recherches
- Élaboration d'un projet réaliste et réalisable

Une phase de conclusion, au cours de laquelle le bénéficiaire justifie ses choix professionnels, puis précise et valide les différentes étapes à entreprendre pour réussir son projet. Il y a co-rédaction et remise d'un document de synthèse, qui présente, le (ou les) projet(s) retenu(s), les facteurs susceptibles de favoriser ou de freiner sa réalisation et le plan d'action. Le bénéficiaire est le seul destinataire de ce document qui demeure sa propriété.

Les moyens pédagogiques :

Le bilan de Compétences Vitae repose sur un accompagnement mixant les rendez-vous physiques et un travail personnel facilité par la plateforme digitale que nous proposons.

Les rendez-vous physiques durent **8 heures en moyenne**, le travail à distance est quant à lui estimé à une dizaine d'heures.

Public Visé : Salariés et demandeurs d'emploi

Pré requis : bonne utilisation de l'outil numérique

Conditions de déroulement :

Le bilan de compétences se déroule pendant ou en dehors du temps de travail. C'est une démarche individuelle qui peut être réalisée et prise en charge financièrement indépendamment de l'entreprise par le biais du Compte Personnel de Formation. Conformément à la législation, Ressources et Progrès est habilité Datadock, il bénéficie également de la certification qualité OPQF sur l'accompagnement en VAE et bilan de compétence.

Modalité d'évaluation : Evaluation à chaud à l'issue de la prestation.

Conditions tarifaires : 700 € HT soit 840 € TTC

